

Remise du Prix Mobilité d'entreprise 2006 Vaud et Genève récompensent une entreprise de travail social

Attribué par l'Etat de Vaud, l'Etat et la Ville de Genève, le Prix Mobilité d'entreprise récompense, cette année, la Fondation genevoise des services d'aide et de soins à domicile. Après avoir fait appel à un service de conseil, la Fondation, dont les collaborateurs sont constamment en tournées, a adapté les moyens de transport en fonction de la distance, et progressivement remplacé l'usage de la voiture privée par le car-sharing, le bus, la marche ou le vélo. Avec succès, puisque les temps de trajets ont diminué, tout comme le stress des collaborateurs, autrefois confrontés aux problèmes de trafic. (langue: français)

Pour plus d'informations:

Ville de Genève

<http://www.ville-ge.ch/mobilite>

Etat de Vaud – brochure plan de mobilité d'entreprise

<http://www.dinf.vd.ch/mobilite>

Mobilitätspreis für Unternehmen in Genf und Waadt «Prix Mobilité d'entreprise 2006»

Der heurige «Prix Mobilité d'entreprise» wurde vom Kanton Waadt und von Stadt und Kanton Genf an die «Fondation genevoise des services d'aide et de soins à domicile» (eine Stiftung für häusliche Pflege) vergeben. Deren MitarbeiterInnen sind beruflich ständig unterwegs. Deshalb hat man in Abhängigkeit von den jeweiligen Wohnorten der BetreuerInnen und den verschiedenen Stützpunkten der Stiftung, die Servicereyons optimiert. Somit konnten die täglich zurückgelegten Distanzen wesentlich verringert und die Verkehrsmittelwahl beeinflusst werden. Die Privatautonutzung wurde sukzessive durch Car-Sharing, Bus, Velo und Zufussgehen ersetzt. (Sprache: fr)

Weitere Informationen:

Stadt Genf

<http://www.ville-ge.ch/mobilite>

Kanton Waadt

<http://www.dinf.vd.ch/mobilite>

20.09.2006

Soutenu par:



Mobilservice www.mobilservice.ch

c/o Büro für Mobilität AG

Hirschengraben 2 – 3011 Bern

tél./fax 031 311 93 63 / 67

info@mobilservice.ch

Service francophone

Direction et contacts partenaires : cathy **savioz**

tél. 022 734 64 76 – contact@mobilservice.ch

Rédaction : isabelle **ferrari**

tél./fax 022 734 52 33 redaction@mobilservice.ch



> PRIX MOBILITÉ D'ENTREPRISE 2006



Lauréat

**FONDATION DES SERVICES
D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE (FSASD)**

pour son plan de mobilité pilote

au Centre d'action

sociale et de santé (CASS)

de la Servette/Petit-Saconnex,

à Genève



>Editorial

Repenser sa mobilité: un enjeu stratégique pour l'entreprise.

Poser la question de la mobilité d'entreprise, c'est se pencher à la fois sur les trajets parcourus par les collaborateurs pour se rendre au travail et sur le volume de déplacements générés par l'activité de l'entreprise.

A cet égard, les 40 dernières années ont été caractérisées par un accroissement marqué du nombre de kilomètres parcourus. D'une part, bien que les entreprises soient principalement situées dans les centres urbains ou à leur périphérie, les collaborateurs habitent de plus en plus loin de leur lieu de travail. D'autre part, dans l'activité de l'entreprise, les faibles coûts des transports ont engendré une forte augmentation des distances parcourues par les personnes et pour les transports de marchandises.

Ce phénomène génère des problèmes environnementaux et de sécurité, mais aussi de congestion des axes routiers, ou encore d'emprise toujours accrue sur le territoire. Cette évolution a aussi un impact négatif sur les entreprises, puisqu'elle nuit à la rapidité des échanges, à la productivité ainsi qu'à la qualité de vie des collaborateurs.

Or, les entreprises peuvent faire beaucoup pour atténuer les problèmes de circulation. Elles ont le pouvoir, et d'une certaine façon le devoir, d'influencer les flux de trafic que génèrent les membres de leur personnel, par leurs trajets pendulaires et professionnels.

En créant le « Prix mobilité d'entreprise », attribué cette année pour la première fois, l'Etat de Genève, l'Etat de Vaud et la Ville de Genève souhaitent reconnaître l'effort d'une entreprise privée ayant réalisé un Plan de mobilité. Ils souhaitent également sensibiliser les autres établissements privés à la plus-value que peut apporter une politique de mobilité globale et durable dans la recherche d'une meilleure gestion des coûts et d'une amélioration de la qualité de vie des collaborateurs ainsi que de l'ensemble des citoyens.

Nous félicitons chaleureusement le lauréat, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) de Genève et souhaitons que de nombreuses entreprises puissent mettre sur pied, de manière adaptée à leurs propres besoins, leur Plan de mobilité.

François Marthaler - Conseiller d'Etat
chef du Département des infrastructures (DINF), Etat de Vaud
Robert Cramer - Conseiller d'Etat
en charge du Département du territoire (DT), Etat de Genève
Christian Ferrazino - Conseiller administratif
en charge du Département de l'aménagement, des constructions
et de la voirie, Ville de Genève

>Portrait de la FSASD

(Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Création: 1999 à Genève. Fondation de droit privé.

Collaborateurs: 1800 (notamment aides à domicile, familiales et en soins, infirmières, ergothérapeutes)

Emplacement: 35 équipes présentes dans les Centres d'action sociale et de santé

Clientèle: Personnes âgées, personnes avec problèmes de santé, familles

Prestations: Soins de base, soins infirmiers, aide aux activités de la vie quotidienne, aide aux familles, mise en place d'appareils de sécurité, ergothérapie, livraison de repas, etc. Prestation fournies à 15'753 clients en 2005.

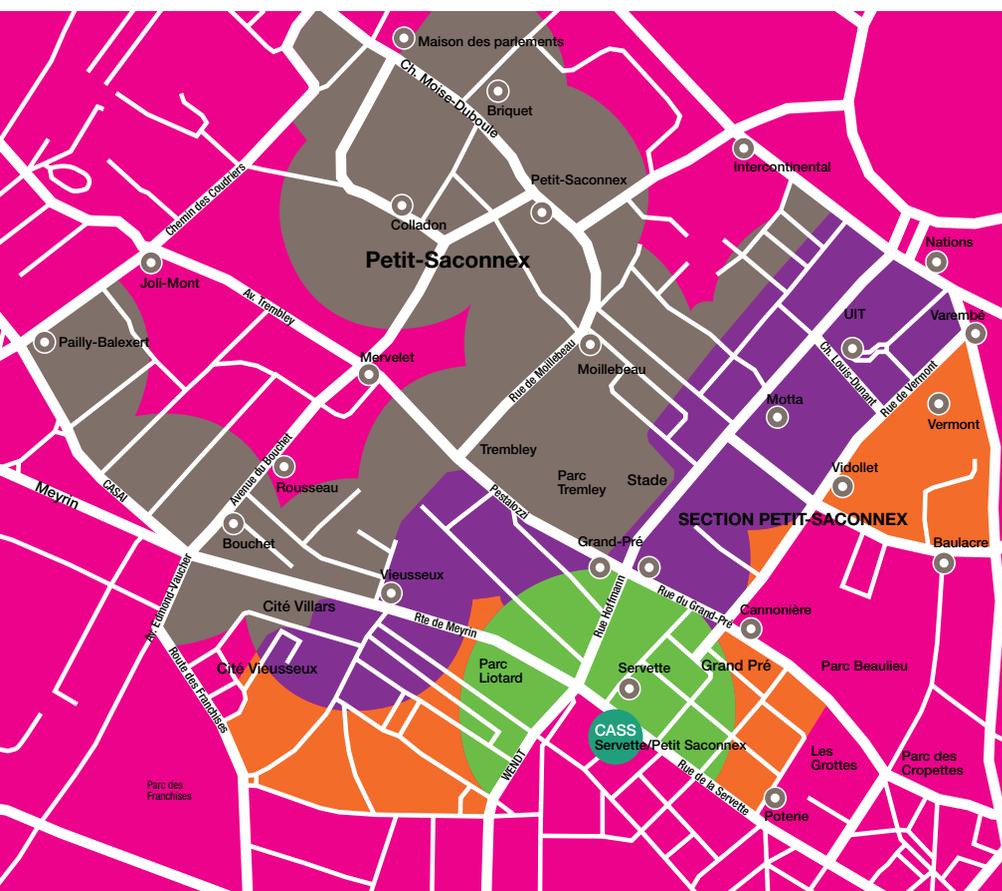
Mobilité: 7,2 millions km/an (1,4 million pour le travail + 5.8 millions pour se rendre au travail)



Mission de la FSASD:

- > aider à garder ou à recouvrer un état de santé satisfaisant
- > assurer la meilleure qualité de vie et la plus grande autonomie possible à domicile
- > aider à conserver la plus grande indépendance possible malgré une maladie ou un handicap

Renseignements sur les prestations:
www.social-sante-ge.ch



>Plan de mobilité

Carte des modes de transport à utiliser en fonction de la destination



Zone à pied



Zone vélo



Arrêts de bus



Zone bus

Zone mixte vélo/bus

0 200 400 600 800 Mètres



«Nous parcourons le même trajet deux ou trois fois plus vite à vélo qu'en voiture»

Responsable d'équipe de la FSASD au Centre d'action sociale et de santé (CASS) de la Servette/Petit-Saconnex, Christine Apothéloz gère les tournées à domicile des collaborateurs. Avec une autre responsable, elle a beaucoup œuvré à la mise en place et à l'application du Plan de mobilité pilote de son secteur. Témoignage.

Quelle place occupe la mobilité au sein de la FSASD?

C'est quelque chose d'essentiel qui rythme notre quotidien. La centaine de collaborateurs du CASS de la Servette doit en effet se rendre au domicile de nos clients pour leur prodiguer aide et soins. Cela signifie que chaque prestation est liée à un déplacement. La mobilité est vraiment au centre de notre travail.

Pourquoi avoir remis en question vos habitudes de déplacement?

Autrefois, les secteurs étaient plus étendus, ce qui rendait l'usage de la voiture indispensable. Mais aujourd'hui, l'activité des soins à domicile s'est intensifiée, le nombre de collaborateurs a fortement augmenté et surtout, les secteurs ont été découpés différemment, avec de plus faibles distances à parcourir. La voiture devenait alors de moins en moins nécessaire et, en parallèle, la circulation devenait toujours plus critique dans le centre-ville.

Comment avez-vous conçu votre Plan de mobilité?

La FSASD a mandaté une société genevoise de conseil qui a étudié les différentes possibilités d'aménagement et qui a repensé l'ensemble des déplacements en fonction des réalités de notre activité. Notre mobilité a ensuite été adaptée aux nécessités du périmètre.

Quels sont désormais les moyens de transport les plus utilisés?

La marche et le bus lorsque les distances le permettent. Pour les trajets plus longs, quatre voitures Mobility CarSharing sont à la disposition des collaborateurs. Le vélo, quant à lui, provoque encore quelques inquiétudes du point de vue de la sécurité, car il faut notamment se réhabituer à l'utiliser en milieu urbain. Par contre, c'est souvent le plus rapide. Des tests ont révélé qu'un même trajet se fait deux ou trois fois plus vite à vélo qu'en voiture. Nous avons également des vélos électriques, qui sont particulièrement appréciés.

Neuf mois après le lancement, quel est le bilan?

Ce plan de mobilité est un changement radical et on peut le considérer comme un succès, puisque les réactions sont dans l'ensemble positives. Je viens maintenant moi-même travailler à vélo ou en bus, alors qu'avant, je me déplaçais tout le temps en voiture. Et je me sens en pleine forme!



>Le plan de mobilité pilote de la FSASD dans le quartier de la Servette/Petit-Saconnex:

C'est à partir des résultats d'une étude sur la problématique de la santé au travail, menée entre 2002 et 2004 au sein de l'institution, que la FSASD s'est attachée à étudier une stratégie de mobilité pour les déplacements professionnels de ses collaborateurs.

Cette étude avait notamment mis en exergue le stress des déplacements quotidiens des employés comme le déterminant essentiel de leur santé mentale.

Décidée par le Bureau de fondation de la FSASD, la mise en œuvre d'un projet pilote au Centre d'action sociale et de santé (CASS) de la Servette/Petit-Saconnex a débuté en décembre 2005. Ce secteur très urbanisé de la Ville de Genève était particulièrement favorable à un projet pilote de plan de mobilité, puisqu'il permettait de mettre à contribution et en concurrence plusieurs modes de déplacement (transports publics, marche, vélo, voiture).

L'objectif général consistait à:

- > améliorer la santé et diminuer le stress des collaborateurs
- > optimiser les coûts et les temps liés aux déplacements professionnels
- > rendre l'activité plus cohérente vis-à-vis de l'environnement et du développement durable.

Suite au bilan concluant de cette opération pilote, le Bureau de la fondation a décidé d'aller de l'avant et de déployer le plan de mobilité de l'institution à l'ensemble des Unités aide et soins à domicile des CASS.

Le calendrier reste encore à définir.

Unité Aide et soins à domicile (FSASD) du CASS de la Servette/Petit-Saconnex

Collaborateurs: 97
Clients (2005): 1279

MODES DE TRANSPORT

Avant mise en œuvre du Plan de mobilité

- Déplacements effectués en majorité en véhicule privé par l'ensemble des collaborateurs, aussi bien pour se rendre à leur travail que pour l'effectuer
- Les collaborateurs doivent se rendre au travail avec leur voiture, afin d'en disposer pour leurs trajets professionnels pendant la journée

Après mise en œuvre du Plan de mobilité

- 4 voitures Mobility CarSharing parkées dans le quartier pour les déplacements de longue distance, en remplacement de 40 voitures privées
- Titres de transport UNIRESO pour tous les collaborateurs (abonnements transmissibles et cart@bonus)
- 10 vélos électriques
- 10 vélos
- Effort important mis sur l'information et la communication (centrale d'appel pour répondre aux questions des collaborateurs, diffusion d'informations, etc.)

Un autre exemple de mobilité d'entreprise

Le jury tient également à mentionner le projet de la société Bonnard & Gardel Ingénieurs Conseils SA, qui a repensé les déplacements des 120 collaborateurs de son siège lausannois. Des abonnements généraux et demi-tarifs sont mis à disposition et les conférences internes sont systématiquement tenues à proximité des gares.

L'usage du « car sharing » a permis à l'entreprise de réduire le nombre de voitures d'entreprise et de réaliser des économies sur les frais de déplacement. Une politique maîtrisée du stationnement est menée en parallèle et un parking deux-roues abrité a été créé. Satisfaite de son plan de mobilité, la société Bonnard & Gardel projette de mener la réflexion plus loin afin d'étoffer les mesures offertes aux collaborateurs, en particulier en ce qui concerne les déplacements pendulaires.



> Prix mobilité d'entreprise

Le Prix mobilité d'entreprise 2006 est attribué par l'Etat de Vaud, l'Etat de Genève et la Ville de Genève. Il récompense une entreprise qui offre et favorise des solutions alternatives aux transports individuels motorisés à ses collaborateurs et à ses clients. Outre la remise d'un certificat, le prix consiste en la conduite d'une action promotionnelle sous forme de présence publicitaire sur les transports publics. De plus, la présente brochure permet à l'entreprise de faire partager son expérience en matière de Plan de mobilité.

Conditions de participation:

Toute entreprise/institution de droit privé établie dans les cantons de Vaud et Genève et présentant un projet qui:

- > favorise une mobilité pendulaire et/ou professionnelle durable
- > encourage l'utilisation des transports publics, du vélo, de la marche, de l'autopartage, etc.
- > rationalise l'usage de la voiture individuelle
- > soit conforme aux principes du développement durable

Jury du Prix 2006:

- **Jean-Luc Demierre**, Office cantonal de la mobilité, Département du territoire, Etat de Genève (représentant des organisateurs)
- **Michael Flamm**, Laboratoire de sociologie urbaine (Lasur) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- **Julien Guex**, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)
- **Stéphanie Manoni**, Service de la mobilité, Département des infrastructures, Etat de Vaud (représentante des organisateurs)
- **Giuseppe Pini**, Observatoire universitaire de la mobilité (OUM), Université de Genève
- **Daniel Rüfenacht**, Switcher
- **Monika Tschannen**, Suisse Energie pour les communes